Université Jean Monnet Saint-Etienne

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES POLITIQUES ET TERRITORIALES SAINT-ETIENNE

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 03 juillet 2025 Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26_185

Année 2025-2026

Diplôme : Master 1 et Master 2

Mention : Science Politique

Parcours : Politiques européennes, voisinage de l'Europe (Altereurope)

Session[1] : unique

Semestre : 1 et 2

Président du Jury	BONNARD Pascal	Maître de Conférences
Membres du Jury	Antoinette BAUJARD	Professeur d'Université
	Cécile ROBERT	Professeur d'Université

Fait à Saint-Etienne, le 24/11/2025

LE Directeur du DEPT,
Vincent BEAL

Le Président de l'UJM,
Florent PIGEON

[1] (1 et/ou 2 - unique)
[2] (PR-MC-PRAG,autres...)